

Avis adopté

Séance plénière du 26 juin 2024

L'espace francophone : relever des défis numériques et économiques pour en assurer le dynamisme

Déclaration du groupe CFDT

Si, comme son nom l'indique, la francophonie s'est construite autour d'une langue commune, il serait réducteur de la cantonner à cette seule caractéristique, les quatre-vingt-huit pays réunis au sein de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) ayant également la volonté de développer une coopération politique, culturelle, éducative et économique.

Dans un monde de plus en plus multipolaire, où certains pays peuvent se détourner de la francophonie pour rejoindre la zone d'influence du Commonwealth, voire celle de la Russie ou la Chine, il est nécessaire de lui redonner un nouveau souffle, en co-construisant de nouveaux projets fondés sur le potentiel économique de cet espace, qui dispose de nombreux atouts qu'ils soient démographiques ou économiques. Pour cela, il est nécessaire de renforcer la place de la société civile dans les instances de la francophonie, comme le préconise l'avis.

La CFDT soutient également la proposition du Groupement Inter patronal du Cameroun qui propose de promouvoir un modèle de gouvernance d'entreprise durable, qui pourrait se concrétiser sous la forme d'un label. Elle est complémentaire au projet actuellement financé par la CFDT, la CGT, la CSI Afrique et l'AFD pour permettre aux syndicats africains de développer une expertise en matière économique, sociale et environnementale.

Pour autant, tout cela ne pourra se faire si on restreint les mobilités entre les pays concernés. C'est pourquoi, la CFDT alerte du danger prégnant d'une France repliée sur elle-même, comme le propose l'extrême droite, et soutient fortement la préconisation demandant une simplification de la délivrance de visas de circulation à destination de la France et des autres pays francophones a minima pour les étudiant.es, les chercheur.es et les entrepreneur.es. Faute de quoi, il ne sera plus nécessaire de s'interroger sur les raisons de la perte d'attractivité de la francophonie.

La CFDT a voté l'avis.